



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

### SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, sont présents les conseillères et conseillers : Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la maire, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.  
**Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30.**

2.  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. **Ouverture**

1.1 Ouverture.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

3. **Adoption du procès-verbal:**

3.1 Séance ordinaire du 2 septembre 2025;

4. **1<sup>re</sup> période de questions**

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. **Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

6. **Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de septembre 2025;

7. **Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions:

7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

7.1.2 Dépôt des états comparatifs;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. **Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Jour du Souvenir;

8.1.2 Appui à la Grande Semaine des tout-petits (GSTP);

8.1.3 Mérite sportif de l'Estrie;

9. **Avis de motion à donner**

Aucun.

10. **Adoption des règlements**

10.1 Adoption finale du règlement numéro 721 modifiant le règlement de zonage numéro 642;

11. **Varia affaire nouvelle**

Aucun.

12. **2<sup>e</sup> période de questions**

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

13. **Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : 10 novembre 2025 à 19h30

2025-10-181



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2025-10-182

3.1

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire 2 septembre 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.

### **1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 32).**

Mme Eve-Marie Oakes :

- Après la pétition que nous avons passée sur le chemin des Sables, nous avons proposé d'adopter certains règlements à propos des camions lourds. Nous avons demandé une médiation avec l'entreprise, mais celle-ci a été refusée. Est-ce que la Municipalité pourrait faire une médiation avec l'entreprise? Elle propose de s'inspirer du projet vise 40 de la ville de Sherbrooke. Elle remercie le conseil et la direction.
- Propose que la SAAQ prête un radar photo pour réduire les risques des camions lourds.
- Sur le site web de la Municipalité, il y a une erreur dans la section embauche pour les élections.

**FIN DE LA 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19h43**

6.1

### **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de septembre 2025 et en fait la lecture.

2025-10-183

7.1.1

### **COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au montant de 666 977.02 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.1.2

### **DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS :**

Le directeur général dépose les états comparatifs pour l'année 2025 jusqu'au 31 août 2025, le tout conformément à la loi.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

7.2.1

### RAPPORTS DES COMITÉS :

#### Madame Nathalie Bresse :

Donne de l'information concernant :

- J'ai eu une rencontre chez Valoris. Nous avons adopté le budget.
- À la MRC, je suis sur le comité environnement et on regarde pour la gestion des boues de fosse septique.
- Au transport de personne, nous avons acheté un petit autobus. Nous avons eu une subvention du gouvernement du Canada pour trois autobus autorisés dans un décret envoyé au gouvernement du Québec et ça fait deux ans que nous attendons la suite. Il y a une nouvelle directrice en poste. Beaucoup de publicités seront faites, car il n'y a pas beaucoup de gens qui utilisent le service. On a ajouté des supports à vélo.
- Au congrès de la FQM, il y avait des ateliers très intéressants. Un sur le projet de loi 39 et un sur les rôles et les responsabilités des municipalités. Il y en avait aussi un sur les mesures que les municipalités peuvent prendre pour aider les entreprises et un autre sur les projets de rue.

#### Madame Gina Castelli :

Donne de l'information concernant :

- La mairesse remercie Mme Gina Castelli pour ses 8 ans au conseil.
- À l'ORH, nous avons eu une réunion, j'ai donné un compte rendu à la mairesse. Il y a un appartement de libre à East Angus.
- Gina prend un moment pour remercier personnellement l'ensemble du conseil. Stéphane, tu vois toujours le verre à moitié plein. Lisa, tu devrais te faire plus confiance et parler plus. Hélène, merci pour toutes les heures consacrées à ta municipalité. Tu m'as apporté beaucoup. Ton calme est rassurant. Alain, je trouve ça triste que tu ne te représentes pas. Sylvie, on gagne à te connaître. Il faut que tu restes ici. Jonathan, je voulais remercier les employés, en particulier Stéphane pour l'aide qu'il m'a donnée. Merci à Cathy pour son sourire constant. Jonathan, tu es toujours à l'écoute de nous tous. Nathalie, ce fut un plaisir de travailler avec toi. Tu n'as pas froid aux yeux. J'espère que tu vas toujours te rappeler que tu dois écouter ton conseil. Il faut que tu rappelles au conseil de toujours prendre leur décision pour le bien de toute la municipalité.

#### Madame Sylvie Boucher :

Donne de l'information concernant :

- J'ai été au congrès de la FQM avec mes collègues. J'ai assisté à une formation sur l'acquisition des églises, une sur la caractérisation et la réhabilitation des terrains et une autre sur la loi des contrats des organismes municipaux.
- En urbanisme, 14 permis ont été délivrés pour un montant de 71 464\$. 27 permis ont été envoyés à la MRC. Le poste d'inspecteur sera affiché. Nous avons modifié le règlement 642. La SPA nous recommande de faire évaluer le chien mordeur.
- À la régie incendie, il y a eu quatre sorties pour East Angus pour un total de 35. Pour Ascot Corner, il y a eu quatre sorties pour un total de 37 et pour Westbury, il y a eu une sortie. Il y a eu quatre sorties pour les mâchoires de vie. La régie travaille sur le budget.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

### Monsieur Alain Rondeau :

Donne de l'information concernant :

- Remerciement de la mairesse, pour le temps que tu as donné. Il y a eu beaucoup de rencontres. Tu apportais beaucoup à notre conseil, Merci au nom de tous les citoyens.
- Je ne vais pas être loin avec plusieurs associations. Je continue avec le journal. Il y aura un nouvel OBNL pour la descente de la rivière. On va se revoir.
- Aux loisirs, c'est la semaine des ainés. On va avoir la conférencière et historienne locale pour une présentation entre 14h et 15h demain.
- Au SAE, nous avons eu 168 enfants cet été. La fête des nouveau-nés sera le 17 janvier prochain. Le carnaval sera les 30, 31 et 1<sup>er</sup> février prochains.
- Merci, j'ai apprécié travailler avec vous. Ne lâchez pas.

### Monsieur Stéphane Baillargeon :

Donne de l'information concernant :

- À l'environnement, notre compost est ramassé aux deux semaines depuis la semaine dernière jusqu'au 17 novembre et, par la suite, ce sera aux quatre semaines.
- Le plan climat continue de se travailler au niveau de la MRC. Nous avons transformé un îlot de chaleur en îlot de fraîcheur, reste à venir des bornes de niveau trois de 150kWh. Hydro-Québec paye pour les bornes. C'est un projet d'environ 800 000\$, dont environ 20%, payé par la Municipalité. Nous avons comme projet de faire une plantation de saule le long du parc Pomerleau. On a reçu le budget de la RISH.

### Madame Lisa Cadorette :

Donne de l'information concernant :

- Concernant la vitesse des agriculteurs sur le chemin Deblois, nous avons discuté de la problématique en comité voirie et il est impossible d'installer des dos d'âne comme proposés par un citoyen. Et la limite de vitesse est justifiable pour un chemin en gravier de ce type. La seule façon de faire respecter la limite de vitesse est d'avoir plus de patrouilles de la part de la SQ. Donc, ne vous gênez pas pour communiquer avec eux.
- Une pancarte ARRÊT sera installée au pied de la côte Bastonnais en direction Stoke/ch. de la Rivière à la suite de plusieurs demandes de citoyens. Avec les nouvelles constructions, il y a beaucoup plus de piétons de tous âges dans ce secteur.
- Les travaux pour la vidange de VR a débuté. Les sorties des tuyaux sont faites. Elle sera située à côté de la caserne des pompiers sur la rue Suzanne B. Jacques.
- La semaine dernière, j'ai participé au congrès de la FQM et j'ai assisté à plusieurs ateliers. Pour débuter, l'atelier les pouvoirs délégués aux municipalités en matière de sécurité routière, mais également sur leurs responsabilités et leur imputabilité lorsque des décisions relatives à la sécurité routière ayant des impacts sur les usagers de la route sont prises.
- Par la suite, un rappel aux élus actuels de leurs obligations, même en après-mandat, notamment en matière d'éthique, de loyauté, de confidentialité, de civisme et de neutralité de l'organisme public. Il rappellera également certains paramètres de la publicité partisane en période électorale et différentes obligations des candidats.
- Opportunités d'amélioration concernant la gestion des sols et déblais. La table d'expertise Gestion des sols et déblais de TPQuébec a pour mission de rassembler les agents clés du secteur afin de partager les principaux enjeux, les bonnes pratiques et les



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

règlementations, et de proposer des solutions visant une saine gestion des sols et déblais en lien avec les opérations en entretien et travaux publics au Québec. En 2025, le comité s'est penché sur les opportunités d'amélioration concernant la gestion des sols et déblais. Voici les sujets qui m'ont le plus interpellé lors du congrès.

### Madame Hélène Bédard :

Donne de l'information concernant :

- La deuxième édition de la fête des nouveaux voisins visant à réunir et accueillir les nouveaux résidents d'Ascot Corner s'est tenue au parc Pomerleau le jeudi 18 septembre dernier. En plus d'une température des plus agréable, une cinquantaine de personnes étaient présentes et les nouveaux résidents ont pu découvrir différents organismes de notre municipalité et de notre MRC dans un climat convivial.
- La prochaine rencontre de la chambre de commerce du Haut-Saint-François se tiendra le mercredi 8 octobre à 18 h 30 à la salle de conférence de la SADC située au 49, rue Angus Nord à East Angus. Celle-ci organise un Cocktail des nouveaux entrepreneurs du Haut-Saint-François, présenté par la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François, le 4 novembre prochain à 17 h 30. Cette soirée vise à célébrer les entrepreneurs du territoire qui se sont lancés dans l'aventure entrepreneuriale en créant une nouvelle entreprise ou en donnant un deuxième souffle à une entreprise déjà existante.
- Je tiens à remercier les citoyens ainsi que mes collègues pour leur confiance et leur engagement lors de ce mandat. Ce fut une expérience extrêmement enrichissante et une occasion unique de contribuer au développement de ma municipalité.

8.1.1

2025-10-184

### JOUR DU SOUVENIR :

**CONSIDÉRANT QU'**afin de souligner le jour du Souvenir à East Angus; soit le 9 novembre 2025, il y aura une messe à 10 h 30 à l'église Saint-Louis-de-France et par la suite, la cérémonie commémorative et le dépôt des couronnes de fleurs;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'une couronne de fleurs au montant de 65.00 \$.

**Poste budgétaire : 02-190-02-999.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2

2025-10-185

### APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)

**CONSIDÉRANT QUE** la 10<sup>e</sup> édition de la Grande Semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

**CONSIDÉRANT QUE** cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.*



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

**CONSIDÉRANT QUE** la Grande Semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de cinq ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programme ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

**CONSIDÉRANT QUE** les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

**CONSIDÉRANT QUE** les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise la maire Nathalie Bresse à proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande Semaine des tout-petits!

**QUE** ce conseil autorise la maire Nathalie Bresse à procéder à la Levée du drapeau de la Grande Semaine des tout-petits, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3

2025-10-186

### MÉRITE SPORTIF DE L'ESTRIE :

**CONSIDÉRANT QUE** le gala du Mérite sportif de l'Estrie permet de souligner les exploits de nos athlètes sur la scène provinciale, nationale et internationale, en plus de mettre en valeur l'expertise de nos entraîneurs, officiels, bénévoles et intervenants sportifs de la région;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner mandate le conseiller responsable des loisirs et la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, madame Chantal Carrier pour participer à la réalisation du 45<sup>e</sup> gala du Mérite sportif de l'Estrie, qui se tiendra le mercredi 4 février 2026 à 19h00 au Théâtre Granada.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise le paiement d'une contribution de 500 \$ pour l'événement.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

2025-10-187

**Poste budgétaire : 02-190-02-999.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

10.1

### **ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 721 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 642 :**

La conseillère Hélène Bédard a déclaré un intérêt en lien avec le présent point, car elle est propriétaire d'un terrain et d'un immeuble situés dans une zone touchée par ce règlement. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, elle va s'abstenir de participer aux discussions et à la prise de décision.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), modifier le règlement de zonage ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a dument été donné lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le premier projet de règlement a été adopté le 4 août 2025 ;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a eu lieu le 25 août 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la consultation publique, des modifications seront apportées au premier projet de règlement, notamment aux articles 4, 6, 7, 8 et 12, le tout tel qu'autorisé par la LAU ;

**CONSIDÉRANT QUE** le second projet de règlement a été adopté le 2 septembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la publication des avis publics aux personnes intéressées annonçant la possibilité de faire une demande de soumission à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la LAU, la Municipalité n'a reçu aucune demande valide ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le règlement numéro 721 modifiant le règlement de zonage numéro 642.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage de la municipalité.

Le greffier-trésorier mentionne que le règlement est mis à la disposition du public lors de la séance.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

La conseillère Hélène Bédard reprend part aux discussions et aux décisions pour la suite de la séance.

11.

### **VARIA AFFAIRE NOUVELLE**

Aucune.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

12.

### 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 17)

Mme Eve-Marie Oakes :

- Il y a un urbaniste qui n'est plus là?
- Concernant la grève de Postes Canada, est-ce qu'on pourrait envoyer les comptes municipaux et les taxes scolaires par courriel?
- Est-ce qu'il va y avoir une synthèse pour le projet de stationnement ? Combien a couté le projet?
- Est-ce qu'il pourrait y avoir des caméras au parc Goddard pour éviter le vandalisme? Il y a un nouveau graffiti en dessous du pont.
- Est-ce qu'on pourrait allonger le nombre de collectes de compost aux semaines d'un mois ou deux?
- Il y a une lumière décrochée sur la route 112.
- Pourquoi seulement 65\$ pour les couronnes de fleurs à l'occasion du jour du Souvenir?

FIN DE LA 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 28.

13.

2025-10-188

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli QUE la séance ordinaire soit levée à 20 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le lundi 10 novembre 2025 à 19h30.

JONATHAN PICHÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE